

Le cancer du col utérin est le seul cancer pour lequel une éradication totale serait envisageable comme l'était la variole en son temps.

Le moyen est à notre portée : une surveillance gynécologique annuelle régulière associée à un frottis cervical tous les 2 à 3 ans permet de déceler un état précancéreux guérissable dans 100% des cas.

Compte tenu de la gravité actuelle des cancers du col (50% de mortalité) et de leur prévalence chez les femmes ne bénéficiant pas d'un dépistage cytologique (le plus souvent en situation médico-sociale défavorisée), l'ARCADES organise depuis 2001 des campagnes expérimentales de dépistage. Les expériences réalisées dans les 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de Marseille se sont révélées inefficaces (taux de participation de 3%) mais riches d'enseignements, en ce qui concerne les freins à la participation.

L'ARCADES organise donc **une nouvelle campagne expérimentale dans les 15^e et 16^e arrondissements de Marseille** avec un triple objectif :

- **Augmenter la participation** : les 15^e et 16^e arrondissements ont été divisés en 7 groupes de cités d'habitation. Une réunion d'information est organisée dans chaque groupe par l'ARCADES, les travailleurs sociaux et les élèves de l'école d'infirmières des Flamants, à l'intention des femmes. L'invitation a été envoyée fin mars 2005 et un courrier de relance suivra en cas de non-réponse.

- **Réduire le taux de femmes invitées sans objet** : avec le concours du Conseil général (PMI), des organismes d'Assurance Maladie et de l'APHM, nous identifions et éliminons du fichier d'invitation les femmes ayant réalisé un frottis dans les 2 années précédentes.

- **Améliorer la qualité des prélèvements** : séances de formation des préleveurs sur mannequin au siège de l'association.

Une information a été adressée aux médecins généralistes et aux gynécologues des secteurs concernés. A cette information sont joints des **bons de prise en charge** à remettre aux femmes éligibles avec indication des centres où le frottis peut être prélevé gratuitement, dans le cas où le médecin ne désire pas le faire lui-même.

Les lieux de dépistage sans avance de frais sont :

- le Centre d'éducation et de planification familiale du Conseil général d'Arènes,
- le centre mutualiste Paul Paret,
- le centre d'examen de santé de l'assurance maladie (CESAM 13).

Nous attirons votre attention sur le fait que l'augmentation de la participation au dépistage par frottis est à ce jour le moyen le plus efficace pour réduire l'incidence et la mortalité par cancer du col. Le programme norvégien 1999-2000 a montré qu'une augmentation de la couverture cytologique de 8,4% des femmes de 25 à 69 ans a réduit de 22% l'incidence des cancers invasifs.

Comité de rédaction

Dr K. Tifratene - Dr Y. Rinaldi - Pr L. Piana - Dr F.X. Léandri - Dr B. Sérador

Comité de lecture

M. J. Corti - Pr F. Eisinger - M. P. Heid - Dr G. Monges - Dr L. Niel - Dr L. Sauze - Dr R. Sebbah - Dr C. Vernay Vaïsse

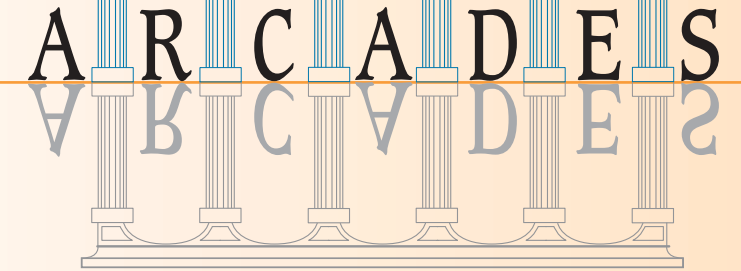
RÔLE DE L'ARCADES

- ▶ Evaluer les moyens les plus efficaces pour convaincre les femmes ne participant pas au dépistage cervical, de réaliser un frottis.
- ▶ Améliorer la qualité des prélèvements.

RÔLE DU MÉDECIN TRAITANT

- ▶ Veiller pour leurs patientes à la réalisation d'un frottis tous les 2 à 3 ans.
- ▶ Pour les femmes de 25 à 69 ans, résidant dans les 15^e et 16^e arrondissements, les convaincre de participer à la campagne expérimentale d'ARCADES et leur proposer des bons de prise en charge en l'absence de frottis au cours des 2 années précédentes.

La Lettre



N° 2 - Avril 2005
Lettre semestrielle
à l'attention des médecins

Dépistage des Cancers dans les Bouches-du-Rhône

Chers amis,

La loi de programmation de santé publique d'août 2004, renforce la place de la médecine de prévention dans le système de santé français.

Depuis 1990, le dépistage du cancer du sein puis du colon et du col utérin, se sont mis en place dans notre département. Ils constituent aujourd'hui une composante importante des pratiques médicales. Ces actions de santé publique, organisées par l'ARCADES représentent un bénéfice démontré pour les habitants des Bouches-du-Rhône.

Cette lettre me donne l'occasion de remercier tous les professionnels de santé et les partenaires institutionnels qui participent activement et font vivre ces campagnes. C'est en conjuguant nos efforts que nous réussirons à faire baisser la mortalité par cancer dans notre département. La place des professionnels de santé aux côtés de l'ARCADES est primordiale. Connaissant mieux que quiconque leurs patients, ils sont les plus à même de relayer un message crédible à la population. Conformément à nos engagements nous vous communiquons les résultats et l'état d'avancement des campagnes.

Nous avons développé ces dernières années des programmes de qualité reconnus en France. Il faut en faire profiter le plus grand nombre.

Les résultats sont encourageants mais la partie n'est pas gagnée car il nous faut sensibiliser les populations ne participant pas encore aux campagnes et convaincre nos concitoyens de l'utilité de réaliser ces dépistages tous les 2 ans.

Je vous souhaite une bonne lecture.

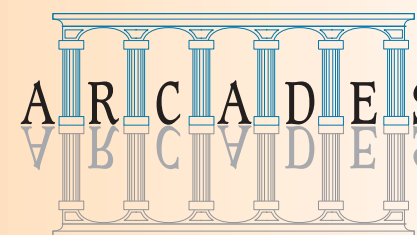
Pr. Lucien PIANA
Président de l'ARCADES

Dépistage organisé du cancer du sein : Avantages de la double-lecture !

Dépistage organisé du cancer colorectal : 66% de cancers au stade débutant

Le cancer du col utérin pourrait être éradiqué !

La deuxième campagne de dépistage colorectal est lancée



Dépistage des Cancers dans les Bouches-du-Rhône

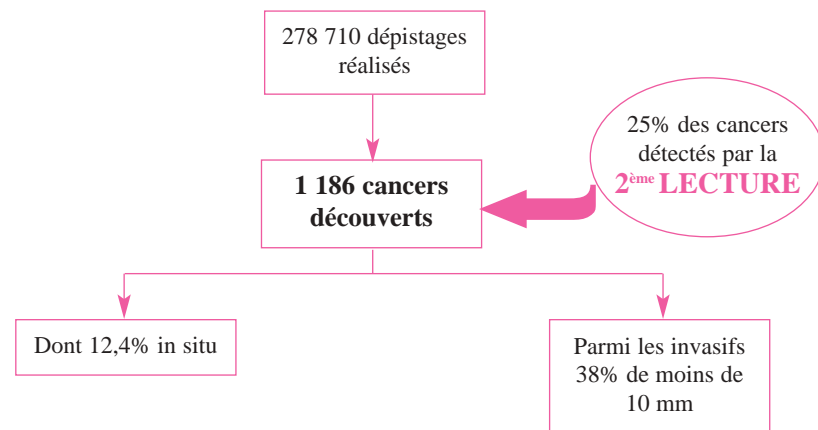
Ces campagnes sont financées par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, les Caisses d'Assurance Maladie, la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale et le Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer.



La campagne des Bouches-du-Rhône est l'une des trois premières campagnes de dépistage organisées en France pour évaluer la faisabilité et l'efficacité du dépistage radiologique.

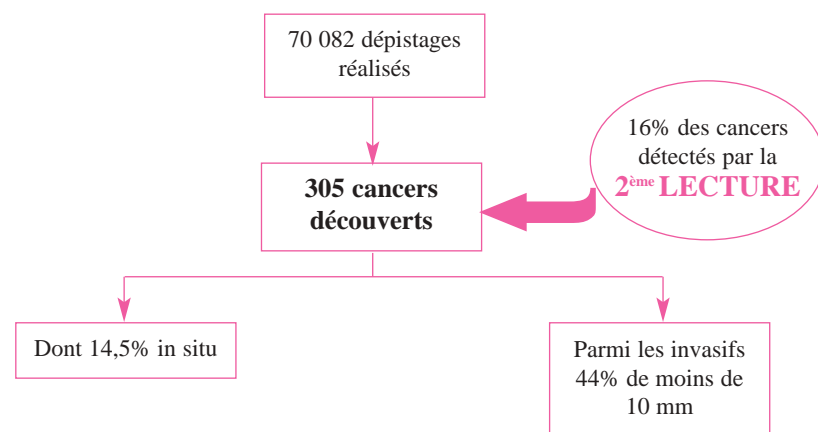
LA CAMPAGNE EXPERIMENTALE 1990 - 2001

Cette campagne concernait les femmes âgées de 50 à 70 ans et ne comprenait qu'un cliché par sein réalisé tous les 3 ans.



LA NOUVELLE CAMPAGNE DEPUIS 2002

Elle concerne les femmes de 50 à 74 ans et comprend 2 clichés ou plus par sein. Un bilan complémentaire immédiat est réalisé en cas d'anomalie. Les clichés sont rendus aux femmes à la disposition du médecin traitant. Ce dépistage est proposé tous les 2 ans. En outre l'ARCADES contrôle semestriellement la qualité des installations de mammographie participant à la campagne.



Les 2 lectures augmentent le taux de détection.

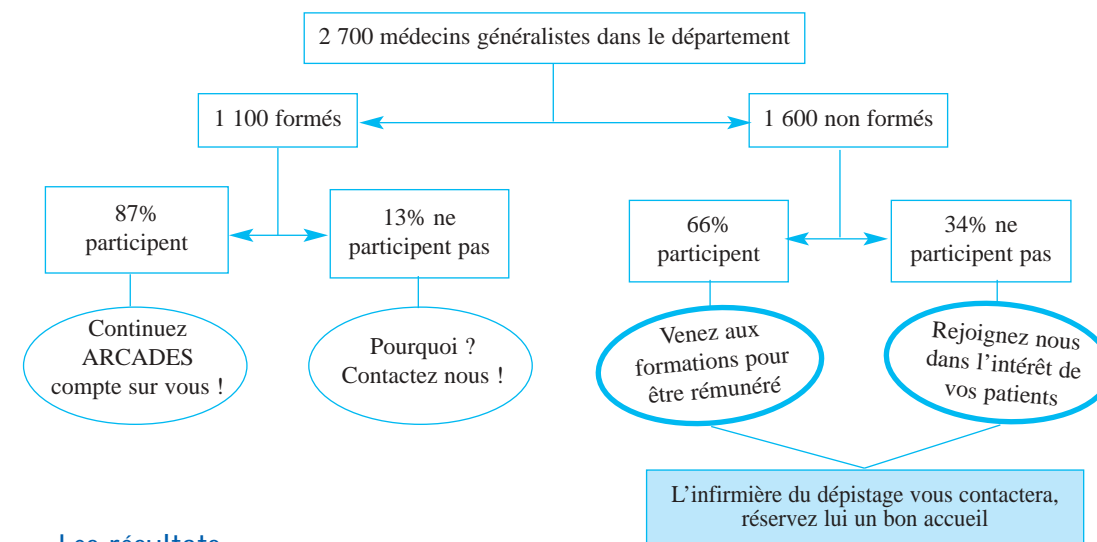
Seulement 37% des femmes invitées participent. Dans notre département le dépistage individuel reste important. Il ne permet pas aux femmes de bénéficier de la 2ème lecture malgré son intérêt. Les médecins traitants ont leur place dans le dispositif puisqu'ils peuvent faire inviter les femmes éligibles par l'ARCADES et favoriser ainsi le dépistage organisé.

LA PREMIÈRE CAMPAGNE 2002 - 2004

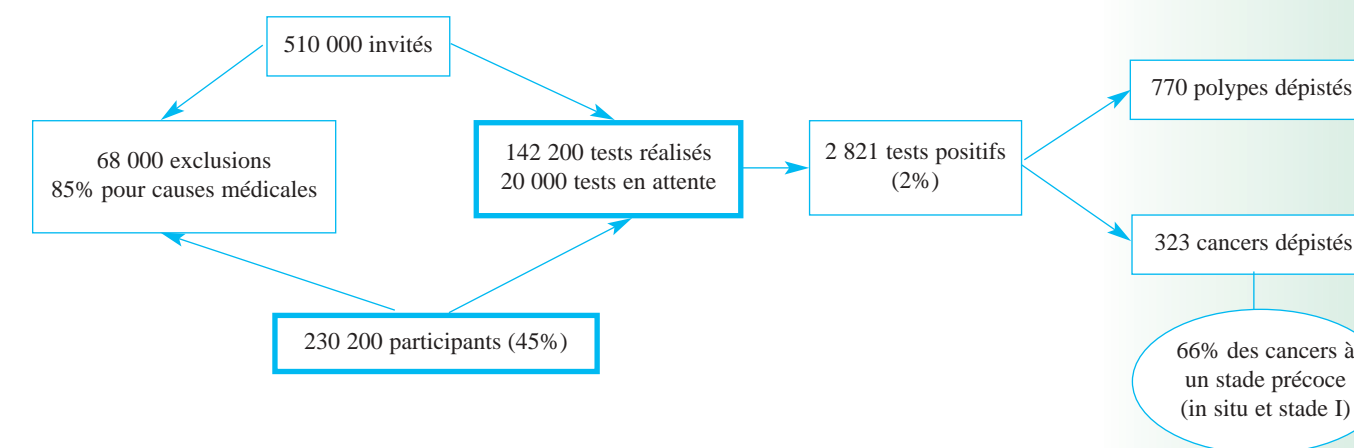
La première campagne de dépistage a débuté en décembre 2002 et s'est terminée le 31 décembre 2004.

La formation des médecins-généralistes

1 100 médecins ont suivi la formation et sont rémunérés après signature de la convention. Pour les médecins qui n'ont pas encore participé, nous étudions de nouvelles modalités de formation. Nous envisageons qu'une infirmière «du dépistage», formée à cette action prenne contact avec vous pour vous proposer cette démarche de santé publique afin de valider la formation.



Les résultats



Qualitativement les résultats sont bons (taux de positifs, taux de cancers et de polypes dépistés, pourcentage de cancers débutants...). Il nous reste à améliorer le nombre de participants.

ENJEUX DE LA 2^{ème} CAMPAGNE 2005 - 2006

Atteindre l'objectif de 50% de tests lus afin d'obtenir une baisse de 20% de la mortalité par cancer colorectal.

RÔLE DE L'ARCADES

- Former les médecins généralistes
- Inviter les bénéficiaires à consulter les médecins généralistes
- Relancer par courrier les non-répondants ; le cas échéant, envoi du test à domicile.

RÔLE DU MÉDECIN TRAITANT

- Avoir le réflexe de distribuer le test HémoCult II® à tous les assurés âgés de 50 à 74 ans.
- Atteindre le chiffre minimum de 50 tests distribués par médecin et par an.

En bref...

- Le coût de l'envoi postal du test est très lourd. Pour le minimiser, il serait souhaitable d'inclure tous les patients concernés.